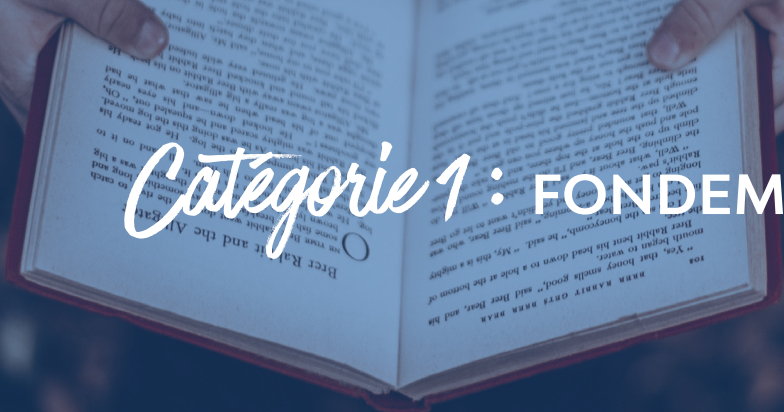




Catégorie 1 : FONDEMENTS

Les pratiques regroupées dans cette catégorie se veulent transversales à l'ensemble des pratiques déployées pour soutenir le développement des habiletés parentales en lecture. Elles définissent des lignes directrices qui peuvent orienter les activités de tous les milieux.

Pratique 4

SIMPLIFIER LES COMMUNICATIONS ÉCRITES

Pour les parents qui sont sous-scolarisés ou peu scolarisés, pour ceux qui présentent un faible niveau de littératie ou pour les parents allophones, les communications écrites peuvent devenir un obstacle à la participation aux activités de leur communauté et, plus largement, à la vie en société.

La pratique dont il est question sur cette fiche consiste à simplifier les communications écrites afin de rejoindre les parents plus vulnérables.

Il importe d'offrir à chaque parent toutes les chances d'accéder aux informations concernant les activités de la communauté.

QUEL EST LE RÔLE DES INTERVENANTS?

Les intervenants devraient avoir à cœur de réussir à communiquer avec tous les parents, et ce, pour leur donner la chance de bénéficier des services offerts dans leur communauté. Leur rôle est alors d'être inventif afin de trouver des moyens de communiquer avec ceux qui présentent moins d'aisance face à l'écrit. Ainsi, les communications écrites seront limitées et d'autres formes de communications seront privilégiées (téléphone, enregistrement).

Lorsque la voie écrite est utilisée, les phrases doivent être courtes et comprendre tout au plus six mots. Les paragraphes doivent être espacés, les illustrations privilégiées, la police de caractère sera d'au moins 12 points et on privilégiera l'écriture cursive aux polices avec empattement.

Par ailleurs, les intervenants pourraient également organiser un service de soutien aux parents afin de les aider à lire les communications écrites qui leur sont transmises par le milieu scolaire ou autres organismes. Un tel service pourrait notamment être offert lors de rencontres d'informations telles que celles proposées par la pratique 3.



COMMENT DÉPLOYER CETTE PRATIQUE ?

Voici quelques idées pour faciliter la communication avec les parents qui sont sous-scolarisés ou peu scolarisés, avec ceux qui présentent un faible niveau de littératie et avec les parents allophones :

Outil 18 : Proposer un enregistrement vocal des messages aux parents et leur permettre de répondre aussi de cette façon.

Outil 19 : Expliquer aux enfants ce que leurs parents doivent faire afin qu'ils puissent les soutenir, au besoin.

Outil 20 : Privilégier les communications téléphoniques, en présentiel, et utiliser un langage simple et vulgarisé

Outil 21 : Si possible, traduire tous les types de documents, minimalement en anglais

